

COMMUNIQUE DE PRESSE



22 janvier 2010

“Bruxelles n’a aucun plan pour améliorer la qualité de l’air”

Une infraction de la législation européenne se réalisera sans aucun doute

La qualité de l’air en Région bruxelloise ne s’est plus améliorée les dernières années, C’est le constat que fait le Bral (Brusselse Raad voor het Leefmilieu) après une analyse des prélèvements sur le site de la Cellule Interrégionale de l’Environnement (Celine). En 2009 4 des 6 stations de mesure bruxelloises n’atteignent pas la norme journalière européenne de particules fines. Avec l’adoption d’une nouvelle norme de dioxyde d’azote (NO₂) s’annonce un nouveau casse-tête à partir du premier janvier 2010. Dans 6 des 10 stations qui mesurent le dioxyde d’azote la norme est dépassée régulièrement. « Bruxelles n’a aucun plan afin de changer la situation dans les années à venir », dit le Bral.

Constats:

- 1) La baisse de la concentration de particules fines qui précédait l’adoption de la norme européenne en 2005 ne s’est pas vérifiée par la suite.
- 2) Quasi toutes les stations de mesure indiquent une augmentation de la concentration de particules fines par rapport à 2008. Quatre des six stations de mesures excèdent la norme en 2009. Ceci veut dire qu’elles mesurent plus de 35 fois une moyenne journalière de concentration de 50 microgramme de particules fines par mètre cube ou plus. Il s’agit des stations de mesure de Haren, Molenbeek-Saint-Jean, Neder-Over-Heembeek et Berchem-Saint-Agathe. Haren a même excédé 66 fois cette concentration. Seules les stations de mesure d’Uccle et Woluwé-Saint-Lambert respectent les exigences de l’Europe. La valeur élevée de Berchem est surprenante, vu sa localisation périphérique.
- 3) Les valeurs de mesures de NO₂ sont à un niveau constant depuis 1995 (le début des prélèvements) à l’exception de la station de mesure Arts-Loi, où la concentration de NO₂ a augmenté de façon graduelle (cette station de mesure n’est pas placée de façon réglementaire, mais peut servir à montrer l’évolution, due à la « dieselisation » de notre parc à véhicules).
- 4) Dans six des dix stations de mesure qui mesurent la concentration de NO₂, la moyenne annuelle est pratiquement chaque année supérieure à 40 microgramme par mètre cube que l’Union européenne prescrit depuis cette année. L’avenue de la Couronne à Ixelles est le leader absolu mais triste, ce qui s’explique par le fait que cette station est située dans un

véritable « streetcanyon ».

En général, Haren, Molenbeek-Saint-Jean et Woluwé-Saint-Lambert développent également un score trop élevée. Par contre, Belliard et Sainte-Catherine sont en effraction de justesse (nous ne prenons pas en considération Arts-Loi parce qu'elle est située trop près des voitures selon le règlement de l'Union européenne). Seulement les stations à localisation plus calme, celle du Parlement européen, de Neder-Over-Heembeek, d'Uccle et de Berchem-Saint-Agathe respectent généralement la norme.

- 5) L'année dernière, la moyenne annuelle de NO₂ était trop élevée dans quatre des dix stations. Ceci veut dire, de façon cynique, que ce fut une année assez positive sur le plan du NO₂, avec « seulement » quatre infractions.

Conclusion:

« Il est pratiquement établi que Bruxelles enfreindra deux normes européennes concernant la qualité de l'air en 2010 », dit Piet Van Meerbeek du Bral. « Depuis 2005 nous ne constatons plus aucune amélioration de la qualité de l'air et il n'y a aucune raison d'espérer que cela va changer. Le pire est que Bruxelles n'a aucun plan afin d'y remédier dans l'avenir proche. La promesse éternelle de *20% de circulation en moins* qui était stipulé dans le premier plan régional de mobilité ne suffira pas à atteindre les normes européennes. *Bruxelles Environnement* a calculé que **nous devons réduire de 70 à 80% l'émission de la circulation** à des artères bruyantes comme à Molenbeek-Saint-Jean¹. La Région est au courant de ces faits depuis pas mal de temps mais n'a toujours pas intégré cette donnée dans sa politique. **Le nouveau gouvernement devra d'ailleurs élaborer un nouveau plan de qualité air encore cette année-ci**². **Nous le demandons d'être beaucoup plus ambitieux.** ».

« Nous avons deux options », selon Van Meerbeek. « Ou bien nous agissons en réduisant la circulation, comme à Paris, Stockholm ou Amsterdam. Une diminution de 50% serait une excellente option. Nous devons combiner toutes les mesures possibles : **des sites propres, un réseau et des pistes cyclables, des mesures fiscales, une diminution de la capacité de parking près des bureaux, ...** De cette façon nous éviterons les sanctions de l'Union européenne et réduirons les cancers et les maladies cardio-vasculaires. La deuxième option est de ne rien faire en ignorant que la pollution est un facteur de cancers et de maladies cardio-vasculaires ».

En annexe: l'évolution du nombre de transgressions.

Contact

Piet Van Meerbeek [0478 999 707] ou Joost Vandebroele [0473 85 35 37]

vzw Brusselse Raad voor het Leefmilieu
Place du samedi 13 • 1000 Bruxelles
02 / 217 56 33 • fax 02 / 217 06 11
piet@bralvzw.be ou joost@bralvzw.be
www.bralvzw.be



¹ Etude d'incidences du plan d'urgence de piques de pollution, 20008.

² L'actuel Plan d'amélioration structurelle de la qualité de l'air et de lutte contre le réchauffement climatique couvrait la période 2002-2010.